



Assemblée générale

Distr. générale
10 novembre 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session

Point 92 b) de l'ordre du jour

Formation et recherche : Université des Nations Unies

Université des Nations Unies

Rapport du Secrétaire général*

Résumé

L'Université des Nations Unies (UNU) a pour vocation première d'approfondir les connaissances dans les domaines ayant un lien avec la sécurité et le développement dans le monde. Constituée d'universitaires de tous pays, elle s'emploie à servir de centre d'études et de recherche pour les entités du système des Nations Unies, à jeter des ponts entre le système et les milieux scientifiques internationaux, à créer des capacités (en particulier dans les pays en développement) et à servir d'instance de dialogue et de pépinière d'idées créatrices. Elle a pour caractéristique, non seulement de combiner recherche, étude des politiques et enseignement, mais aussi de donner à ces travaux, sur le plan théorique aussi bien que pratique, une dimension mondiale.

Plutôt que de tenter de rendre compte de tous les travaux de l'UNU, le présent rapport se borne à évoquer quelques grands sujets et les progrès faits par l'UNU concernant ses activités et programmes en 2003 et 2004. Il s'agit notamment de la participation de l'Université à de grandes conférences et des manifestations internationales, de ses différents programmes de recherche et de son interaction avec le système des Nations Unies.

* Le document a été présenté en retard du fait qu'il a fallu collecter des informations actualisées.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–2	3
II. Contribution aux conférences des Nations Unies et aux autres manifestations internationales	3–8	3
III. Les processus permanents de l'ONU et l'Université des Nations Unies.....	9	4
IV. Programmes de recherche de l'Université des Nations Unies	10–18	5
V. Coordination et interaction avec le système des Nations Unies	19–27	8
VI. Conclusion.....	28	10

I. Introduction

1. Le présent rapport doit être examiné en conjonction avec celui du Conseil de l'Université des Nations Unies sur les travaux de l'UNU en 2003¹, dont une section est entièrement consacrée à l'interaction avec le système des Nations Unies, ainsi qu'avec la résolution 57/267 en date du 20 décembre 2002, dans laquelle l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général « d'encourager les autres organismes des Nations Unies à tirer davantage parti des capacités de l'Université pour mobiliser un réseau mondial de spécialistes de la recherche appliquée en matière de politique pour aider l'Organisation à résoudre les problèmes urgents qui se posent dans le monde au moyen de la recherche et du renforcement des capacités ».

2. La mission de l'Université, telle qu'énoncée dans sa charte, consiste à renforcer les relations avec les autres organismes des Nations Unies, tout en préservant l'autonomie de l'Université. Dans ce contexte, sa mission consiste à contribuer, par la recherche et le renforcement des capacités, au règlement des problèmes urgents qui préoccupent l'ONU. Le rôle de l'UNU comporte ainsi quatre aspects essentiels : constituer une communauté internationale de chercheurs; assurer la liaison entre l'ONU et les milieux internationaux de l'université et de la recherche; être un centre d'études et de recherche pour l'Organisation; apporter un soutien au renforcement des capacités; et être une instance de dialogue. Ces rôles ont été mis en évidence dans le document contenant les orientations stratégiques de l'UNU, qui formule un projet visant à faire de l'Université un organisme de recherche et de renforcement des capacités plus efficace, apportant des contributions utiles, actualisées et positives à la réalisation des buts et objectifs de l'ONU. Dans ce cadre général, le renforcement des relations avec l'ONU, tout en préservant l'autonomie de l'université, est un des principaux objectifs de l'UNU.

II. Contribution aux conférences des Nations Unies et aux autres manifestations internationales

3. L'Université a été étroitement associée aux travaux de fond menés à l'appui des grandes conférences des Nations Unies. Elle a effectué des études directives spéciales qui ont été communiquées aux organes préparatoires ou aux conférences elles-mêmes. Elle a également organisé des manifestations spéciales liées aux thèmes examinés dans le cadre des conférences des Nations Unies ou lancé des travaux concernant leur suivi.

4. Outre qu'elle mène les activités de recherche, de création de capacités et de communication découlant de son ordre du jour, l'UNU a pris une part active, en 2003, à plusieurs grandes manifestations internationales tenues au Japon, à savoir : la Conférence régionale pour l'Asie en vue du Sommet mondial sur la société de l'information tenue à Tokyo (décembre), le troisième Forum mondial de l'eau (mars), une conférence Wilton Park (septembre) et la troisième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (septembre-octobre).

5. Au cours de l'année 2003, Année internationale de l'eau douce, l'UNU a joué un rôle important dans l'organisation d'un certain nombre de séances de travail du troisième Forum mondial de l'eau. Des experts du programme de l'UNU relatif à l'environnement et au développement durable et du Réseau international de l'UNU

pour l'eau, l'environnement et la santé ont animé les débats de ces séances et d'autres séances, ou y ont participé, et le recteur de l'Université, Hans J. A. van Ginkel, a présidé une séance plénière inaugurale, au cours de laquelle il a prononcé un discours liminaire sur les nouvelles questions relatives à l'eau.

6. L'Université des Nations Unies a contribué aussi à la première phase du Sommet mondial sur la Société de l'information tenue en décembre 2003 à Genève. Elle a assuré la promotion du thème Software for development (Logiciels au service du développement) en mettant l'accent sur les travaux de son Institut international pour la technologie des logiciels, du Centre d'apprentissage virtuel sur l'eau de son réseau international pour l'eau, l'environnement et la santé et d'autres projets d'apprentissage en ligne. Durant l'année 2004, l'Université des Nations Unies a continué de participer aux réunions préparatoires régionales et sous-régionales relatives au Sommet mondial sur la Société de l'information qui doit se tenir en 2005 en Tunisie.

7. En février 2004, l'Université des Nations Unies a participé aussi à la septième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique à Kuala Lumpur et a organisé un certain nombre de manifestations parallèles pour universitaires en vue d'aider les délégués des pays en développement participant à la Conférence. À la fin du mois d'août, l'ONU, de concert avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), a organisé la Conférence internationale sur la mondialisation et le patrimoine culturel immatériel : chances, menaces et défis, qui s'est tenue à Tokyo. L'ONU a organisé aussi un certain nombre d'ateliers de suivi de la troisième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, en coopération avec le corps diplomatique africain, à Tokyo.

8. Le Centre de l'Université des Nations Unies à Tokyo et l'Institut des hautes études de l'ONU [UNU Institute of Advanced Studies (UNU-IAS)], à Yokohama, ont organisé la série de conférences U Thant, qui est l'occasion de présenter des intellectuels éminents et des dirigeants mondiaux qui parlent des problèmes rencontrés dans le monde au XXI^e siècle. En 2003-2004, cinq conférences de cette série ont eu lieu à Tokyo devant un auditoire nombreux et très représentatif : trois conférences ont été données par des prix Nobel (M. Ahmed H. Zewail, prix Nobel de chimie 1999, M. Peter C. Doherty, prix Nobel de médecine, 1996, et M^{me} Shirin Ebadi, prix Nobel de la paix, 2003); une par un ancien chef d'État, Jimmy Carter (États-Unis) et une par un chef d'État en exercice, M^{me} Tarja Halonen (Finlande).

III. Les processus permanents de l'ONU et l'Université des Nations Unies

9. L'ONU fournit un appui continu aux efforts faits par la Deuxième Commission de l'Assemblée générale et le Conseil économique et social pour renforcer leur interaction avec des experts et des centres d'études, afin d'enrichir et d'approfondir la teneur de leurs délibérations. Un exemple récent de l'engagement de l'Université a été sa participation, le 20 septembre 2004, à la Réunion mondiale sur la lutte contre la faim et la pauvreté, à laquelle ont participé 300 délégués, dont 50 chefs d'État, en vue de distribuer l'étude de l'Institut mondial de recherche de l'ONU sur les aspects économiques du développement [(World Institute for Development Economics Research (UNU-WIDER)], plus précisément sur les nouvelles sources de

financement du développement (New Sources of Financing Development : Funding the Millenium Development Goals). Ensuite, M. van Ginkel, directeur de l'UNU, et le Directeur adjoint de l'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement, M. Tony Addison, ont pris part à un débat sur le financement du développement à la séance de la Deuxième Commission qui s'est tenue le 13 octobre 2004.

IV. Programmes de recherche de l'Université des Nations Unies

10. Pour faire en sorte que les activités opérationnelles de l'Organisation des Nations Unies soient, chaque fois que possible, guidées par des recherches analytiques approfondies, l'UNU mobilise un réseau mondial de chercheurs pour des projets qui ont des incidences directes sur certains mandats essentiels de l'Organisation des Nations Unies. Les travaux de l'UNU dans les domaines de la recherche, du développement des capacités et de la diffusion ont trait à des questions variées, qui dans l'ensemble concernent deux thèmes généraux, la paix et la gouvernance et l'environnement et le développement durable, et leurs corrélations. Les activités et projets spécifiques sont sélectionnés sur la base des critères suivants : rapport aux objectifs des Nations Unies, nature et ampleur de l'impact humain et importance des problèmes, intérêt de la question pour les pays en développement, question de savoir si le sujet exige une attention particulière et est lié à une lacune critique dans l'appréhension d'une question, et la contribution que l'Université peut apporter en se concentrant sur la question. Les exemples ci-après tirés d'activités récentes constituent un échantillon qui illustre la démarche de l'UNU.

11. **Consolidation de la paix et démocratisation après les conflits.** Les accords de paix en eux-mêmes ne constituent que la première étape du rétablissement de la paix et de la prospérité. Les sociétés déchirées par la guerre se caractérisent par un bouleversement traumatique des relations économiques, politiques et sociales. Reconstruire la société civile est crucial pour instaurer et consolider la démocratie. La longue expérience de l'ONU pour ce qui est d'encourager le développement d'habitudes et de pratiques démocratiques et des arrangements institutionnels, souvent difficile, montre que les problèmes perdurent et qu'il faut s'attacher à les régler². Un défi qu'il est urgent de relever est la promotion de la démocratisation au Moyen-Orient. Une étude de l'UNU³ conclut que les acteurs externes devraient moins faire appel au bâton et plus à la carotte – le bâton attire l'hostilité de la population, pousse certains segments à se radicaliser et peut déclencher la violence qui enrayer la démocratisation. Le moment choisi pour les élections est aussi crucial pour déterminer si elles vont contribuer à consolider les efforts de démocratisation ou à les saboter.

12. **Paix et développement.** Une étude de l'UNU⁴ appelle une attention particulière sur les effets pernicieux des guerres et des conflits civils dans les pays pauvres, qui provoquent des dommages beaucoup plus profonds et plus durables à l'imposition, à la création de revenus et à la gestion fiscale qu'on ne le reconnaît habituellement. Une autre étude⁵ montre que les disparités géographiques – les variations géographiques des niveaux de vie et du développement humain – ont augmenté et elle appelle l'attention sur le fait qu'elles risquent, en se combinant à

des tensions politiques, de porter atteinte à la stabilité sociale et politique. Des efforts accrus seront nécessaires pour assurer une répartition plus équitable des infrastructures et des services publics de façon à ce que les avantages de la croissance économique se fassent sentir au niveau des ménages pauvres éloignés des principaux centres de l'activité économique.

12. **Engagements humanitaires.** Une étude de l'ONU⁶ demande une réévaluation des cadres juridiques, politiques, normatifs, institutionnels et conceptuels que la communauté internationale utilise pour s'occuper des réfugiés et des déplacements de populations. Les flux de réfugiés sont une source de conflits transnationaux car ils provoquent l'instabilité des pays voisins, déclenchant l'intervention et fournissant parfois la base d'un soulèvement de communautés de réfugiés combattant dans les camps, qui peuvent être à l'origine d'une rébellion et d'une résistance armée. Les populations dépossédées, lésées et déracinées peuvent aussi être un terrain fertile pour des mouvements politiques extrémistes et des groupes terroristes. La gestion des mouvements de réfugiés et la protection des personnes déplacées devraient faire partie intégrante du règlement des conflits, de la consolidation de la paix et de la sécurité régionale.

13. **Gestion des catastrophes naturelles.** L'ONU a entrepris un programme pour la réduction des risques d'inondation catastrophique dans la région Asie-Pacifique, qui adopte une approche intégrée de la réduction des dangers et de la vulnérabilité.

13. **Réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.** Des études de l'ONU⁷ montrent que pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, il faudra s'efforcer d'accorder une attention accrue à une croissance économique en faveur des pauvres et de canaliser des ressources vers un plus grand nombre de personnes marginalisées par rapport à la vie économique générale. Le manque de capacités humaines, technologiques et institutionnelles est une entrave majeure à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans les secteurs de l'eau potable et de l'assainissement dans les pays en développement. Pour aider à surmonter cet obstacle, dans le calendrier fixé par la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, l'ONU et le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU ont mis en place le Centre d'apprentissage virtuel des Nations Unies pour l'eau (UN Water Virtual Learning Centre), un programme d'enseignement à distance pour adultes qui s'adresse à la génération actuelle de cadres, scientifiques et décideurs. La carence en zinc est un facteur important des taux de morbidité et de mortalité élevés parmi les enfants pauvres, qui contribue à une croissance et un développement entravés. Un rapport établi en collaboration par l'ONU⁸ montre que jusqu'à un cinquième de la population mondiale souffre d'une carence en zinc d'origine alimentaire et on estime à un tiers la proportion d'habitants vivant dans des pays où l'on considère que le risque de carence en zinc est élevé. Les interventions visant à améliorer la situation en la matière sont prometteuses, avec des moyens peu onéreux d'améliorer la santé des enfants et peut-être leurs chances de survie dans les pays pauvres. Une étude de l'ONU⁹ a recommandé d'apporter des changements vitaux au droit international en vue de protéger les précieuses connaissances anciennes dans le domaine des usages médicaux et autres des plantes que font les populations autochtones. À l'heure actuelle, elles sont victimes d'un cercle vicieux, car le seul moyen pour elles de protéger leurs secrets est de les placer dans le domaine public, où tout le monde peut y avoir accès.

14. **Développement durable.** L'ONU a travaillé, en s'appuyant sur différents projets particuliers et sur les travaux de son Institut pour les ressources naturelles en Afrique, à la promotion, au développement et à l'évaluation de stratégies de gestion des sols qui améliorent une gestion viable des terres en Afrique, en particulier s'agissant des questions de biodiversité agricole, de conservation des sols, de gestion des forêts et de protection de la qualité de l'eau. L'ONU a organisé un certain nombre d'ateliers en vue de renforcer le développement des capacités des établissements de recherche et des institutions scientifiques en Asie de l'Est. L'objectif est d'aider ces établissements et institutions à mieux comprendre et suivre les problèmes suivants : la pollution des zones côtières d'origine tellurique et l'état des différents systèmes montagneux et forestiers soumis aux pressions liées au changement planétaire. Une étude de l'ONU¹⁰ montre que des approches rigides faisant appel à des moyens de réglementation pour contraindre l'industrie à respecter l'environnement entraînent une augmentation des coûts et un mauvais respect généralisé des réglementations. En s'appuyant sur des mesures d'incitation économique, telles que des financements à faible intérêt pour les industries respectueuses de l'environnement et des mécanismes de commercialisation facilitateurs, il est possible d'amener les pays en développement à réaliser des économies considérables et à mieux respecter l'environnement. L'ONU a commencé à mettre en œuvre le projet lancé par le Fonds pour l'environnement mondial sur la gestion viable des ressources naturelles dans les hautes montagnes du Pamir-Alai en Asie centrale. Une étude de l'ONU¹¹ a mis en garde la communauté internationale contre l'impact de plus en plus négatif des ordinateurs sur l'environnement. Les matériaux et les processus de fabrication à forte intensité d'énergie, l'adoption accrue des ordinateurs personnels dans le monde, ajoutés au rythme rapide auquel ils sont remplacés par de nouvelles machines viennent accroître les montagnes de déchets et contribuent de plus en plus gravement à l'épuisement des ressources naturelles, à la pollution de l'environnement et aux changements climatiques. Il faut que les gouvernements adoptent des mesures d'incitation pour étendre la vie utile des ordinateurs personnels et ralentir l'accroissement des déchets résultant des technologies de pointe.

15. **Droits de l'homme.** Les violations des droits de l'homme sont souvent particulièrement graves dans les sociétés en pleine mutation politique, sociale et économique. Une étude de l'Université des Nations Unies¹² réaffirme le caractère prioritaire que revêt l'action en faveur des droits de l'homme dans les sociétés en transition du fait non seulement de la valeur intrinsèque de cette action, mais encore de l'effet multiplicateur qu'elle a sur la démocratisation, le développement économique et le règlement des conflits. Une autre étude de l'ONU¹³ conclut que la justice et l'obligation de rendre des comptes n'entravent pas l'instauration de la paix et de la stabilité mais font partie intégrante de celle-ci.

16. **Partenariats.** Renforçant et étendant les principes du Pacte mondial, une étude de l'ONU¹⁴ engage les entreprises à assumer la responsabilité des conséquences de leurs opérations sur la société, y compris les problèmes complexes que posent les effets secondaires non voulus et la complicité, en conduisant des études d'impact au niveau des éventuelles atteintes aux droits de l'homme, des dommages à l'environnement, des déplacements de populations, de la réduction de la fertilité des sols due aux pesticides, etc.

V. Coordination et interaction avec le système des Nations Unies

17. L'Université continue à accorder un rang tout à fait prioritaire au renforcement de ses liens avec l'Organisation des Nations Unies. Le recteur et le corps professoral engagent maintenant couramment d'importantes consultations officielles avec de hauts fonctionnaires de l'Organisation et partagent avec eux des informations. Les interactions dans le travail suivent le même schéma. L'ONU et le Groupe de planification stratégique du Bureau exécutif du Secrétaire général sont aussi en étroite interaction. Le chef du Groupe assiste aux sessions du Conseil de l'ONU et a des relations de travail suivies avec le bureau de l'ONU au Siège de l'ONU, à New York. L'Université tire grand profit de ces rapports étroits qui lui permettent de mieux identifier les zones dans lesquelles le Secrétariat et elle peuvent coopérer.

18. La coordination et la rationalisation des activités de recherche au sein du système des Nations Unies peuvent contribuer à atteindre les objectifs importants qui ont été identifiés dans les textes issus des grandes conférences mondiales, dont la Déclaration du Millénaire. Le recteur de l'ONU, en collaboration avec le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, convoque chaque année dans cette ville un dialogue annuel sur la recherche et les politiques entre les institutions de recherche des Nations Unies et de ses institutions spécialisées. En 2003, le quatrième dialogue de Genève a porté essentiellement sur les nouvelles menaces à la sécurité et le désarmement; la bonne gouvernance et la réconciliation dans les situations d'après conflit; et la gestion de l'eau douce et des eaux côtières.

19. Ces contacts réguliers, à différents niveaux, sont particulièrement utiles pour définir les orientations générales du programme de recherche à long terme de l'Université, assurer le développement des capacités et planifier le programme biennal. Ils permettent de centrer plus efficacement l'attention sur des questions présentant un intérêt immédiat pour l'Organisation des Nations Unies et de renforcer la teneur et la pertinence des études effectuées, tout en maintenant le niveau d'excellence de l'institution.

20. En tout, en 2003 et 2004, l'ONU a collaboré avec une quarantaine d'organismes des Nations Unies, organismes chargés des politiques, organismes opérationnels, organismes de recherche et institutions spécialisées, pour mener ses activités. De nombreux fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies et des institutions de Bretton Woods participent aux travaux de recherche de différentes parties de l'Université ainsi qu'aux conférences qu'elles organisent. Les types et l'étendue de la coopération varient grandement. L'ONU continue à étudier les moyens de resserrer ses relations de travail avec les organismes des Nations Unies en renforçant celles qui existent déjà et en établissant de nouvelles.

21. Depuis l'année 2003, l'ONU tient à mettre en évidence les travaux de ses centres et programmes de recherche et de formation au Secrétariat de l'ONU. De novembre 2003 à novembre 2004, 13 tables rondes ont été organisées, montrant les recherches menées par l'ONU sur des thèmes aussi variés que « la mondialisation des droits de l'homme », « La sécurité régionale – une voie vers une meilleure direction des affaires mondiales? », « Perspectives élargies sur la croissance, l'inégalité et la pauvreté » et « L'OMC et les défis de la croissance tirée par les échanges commerciaux ». Ces tables rondes complètent utilement d'autres manifestations publiques organisées dans le monde entier, telles que les lancements

de livres, pour faire connaître les travaux des centres et programmes de recherche et de formation de l'ONU et sensibiliser aux problèmes mondiaux.

Rencontres avec de hauts fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social

22. L'Université des Nations Unies est représentée par son recteur aux réunions du Conseil des chefs de secrétariat. Ces réunions permettent à l'ONU d'être informée des préoccupations changeantes de l'Organisation, qui appellent de nouvelles réflexions en toute indépendance, et de déterminer les sujets de recherche à incorporer dans le programme de l'Université de manière à optimiser la contribution de celle-ci aux activités du système des Nations Unies. À l'avenir, une participation accrue au Comité de haut niveau sur les programmes du Conseil des chefs de secrétariat devrait améliorer la contribution de l'ONU à l'ordre du jour du Conseil.

Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales

23. Depuis la création du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales, l'Université des Nations Unies participe activement aux activités de cet organe. Elle est régulièrement associée aux délibérations du Comité, notamment à l'élaboration des propositions de synthèse qu'il présente au Secrétaire général et à l'établissement des rapports qui doivent être présentés aux organes intergouvernementaux centraux. L'ONU a élaboré et présenté des suggestions spécifiques concernant un certain nombre de projets du Comité exécutif. La bonne coopération existant entre l'Institut mondial de recherche de l'ONU sur les aspects économiques du développement et le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU reflète la collaboration fructueuse de l'ONU avec le Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales.

Coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

24. L'Université des Nations Unies a collaboré avec l'UNESCO aux fins de l'organisation de conférences annuelles sur « la mondialisation à visage humain ». La conférence de 2004 a porté sur la préservation et la promotion du patrimoine culturel immatériel.

25. Le projet sur la gestion durable des terres dans les zones arides est une collaboration unique entre l'UNESCO, qui a fait œuvre de pionnier dans l'étude des terres arides en 1956, le Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA), organisation qui met l'accent sur l'agriculture dans les zones arides, et l'ONU, qui a conduit des recherches sur la désertification de 1976 à 1984. Le projet cherche à faciliter le transfert de données d'expérience d'un pays ou d'une région à d'autres environnements similaires. Un atelier international qui s'est tenu à Tachkent en août 2003 a réuni un groupe d'experts multidisciplinaire et différents partenaires institutionnels, dont l'ICARDA et le programme d'évaluation des écosystèmes pour le Millénaire. Cette réunion a mis l'accent sur l'urgence des besoins dans les pays en développement en matière de renforcement des capacités et de stratégies cohérentes pour une gestion intégrée des ressources dans les zones arides.

VI. Conclusion

26. L'Université des Nations Unies continue de faire des progrès pour renforcer son interaction avec d'autres organismes du système des Nations Unies et renforcer son apport à l'activité de l'Organisation. Elle axe ses efforts sur les principaux centres d'intérêt de l'ONU et établit des mécanismes de nature à lui permettre de s'adapter aux priorités en constante évolution de l'Organisation.

Notes

- ¹ *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-neuvième session, Supplément n° 31 (A/59/31).*
- ² *The Role of the UN in Promoting Democracy: between Ideals and Reality*, sous la direction d'Edgard Newman et Roland Rich, UNU Press, 2004.
- ³ *Democratization in the Middle East: Experiences, Struggles, Challenges*, sous la direction d'Amin Saikal et Albrecht Schnabel, UNU Press, 2003.
- ⁴ *Fiscal Policy for Development: Poverty, Reconstruction and Growth*, sous la direction de Tony Addison et Alan Roe, Palgrave Macmillan, mai 2004.
- ⁵ *Spatial Inequality and Development*, sous la direction de Ravi Kanbur et Anthony J. Venables, UNU-WIDER Studies in Development Economics, Oxford University Press, janvier 2005.
- ⁶ *Refugees and Forced Displacement: International Security, Human Vulnerability, and the State*, sous la direction d'Edward Newman et Joanne van Selm, UNU Press, 2003.
- ⁷ En particulier : *New Sources of Development Finance: Funding the Millennium Development Goals*, A. B. Anthony Atkinson, UNU World Institute for Development Economics Research (UNU-Wider), 2004.
- ⁸ *Assessment of the Risk of Zinc Deficiency in Populations and Options for its Control*, en collaboration avec la International Nutrition Consultative Group et l'International Union of Nutrition Sciences, mars 2004.
- ⁹ *The Role of Registers and Databases in the Protection of Traditional Knowledge*, UNU Institute of Advances Studies (UNU-IAS), janvier 2004.
- ¹⁰ *East Asian Experience in Environmental Governance – Response in a Rapidly Developing Region*, sous la direction de Zafar Adeel, UNU Press, 2003.
- ¹¹ *Computers and the Environment: Understanding and Managing their Impacts*, sous la direction de Ruediger Kuehr et Eric Williams, Kluwer Academic Publishers and United Nations University, octobre 2003.
- ¹² *Human Rights and Societies in Transition: Causes, Consequences, Responses*, sous la direction de Shale Horowitz et Albrecht Schnabel, UNU Press, avril 2004.
- ¹³ *From Sovereign Impunity to International Accountability: The Search for Justice in a World of States*, sous la direction de Ramesh Thakur et Peter Malcontent, UNU Press, 2004.
- ¹⁴ *Responsibility in World Business: Managing Harmful Side-effects of Corporate Activity*, sous la direction de Lene Bomann-Larsen et Oddny Wiggen, UNU Press, 2004.